

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/12/2024 - B2024/017335 - 2021 B 00382 - 894 408 111 - 2SABC

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SAS 2SABC		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		100 CHEMIN DE LA CROIX MAZENOD 42320 VALFLEURY				
SIRET		8 9 4 4 0 8 1 1 1 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 23		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
		{	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles*			028	030	
	Immobilisations financières* (1)			040	042	980
	Total I (5)			044	048	980
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*	068	070	
			Autres* (3)	072	074	63 794
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	086	6 215
	Charges constatées d'avance*			092	094	
	Total II			096	098	70 009
	Total général (I + II)			110	112	70 989
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		2 000
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		200
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	)	48 741
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136		18 737
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		69 678
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		331
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	)	172	
	Comptes courants d'associés			173		980
	Autres dettes			175		
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		1 311
Total général (I + II + III)				180		70 989
RENVUIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2SABC

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		[3] [1] [1] [2] [2] [0] [2] [3]						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210						
	Production vendue	{	biens	215		214						
	services *		217		218							
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222					
	Production immobilisée*					224						
	Subventions d'exploitation reçues					226						
	Autres produits						230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234						
	Variation de stocks (marchandises)*					236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240						
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242			1 946			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *		243		371		244		371		
	Rémunérations du personnel*							250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252				
	Dotations aux amortissements*	(	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		)			254			
	Dotations aux provisions							256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}			262			
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260											
Total des charges d'exploitation (II)						264		2 317				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-2 316				
Produits financiers (III)		280		21 053		Charges financières (V)		294				
Produits exceptionnels (IV)						290						
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300					
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306						
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310		18 737				
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312		18 737	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316							
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles*				322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-ets d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		1 053		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344							
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
	BUD (44 sexdecies)	992										
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			350		21 053	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648						
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641						
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990						
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356						
	Déficits antérieurs reportables : * 821										360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	Déficit col.2	370		372		1 263

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPTES ANNUELS

SAS 2SABC

100 CHEMIN DE LA CROIX MAZENOD

42320 VALFLEURY

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 6820B

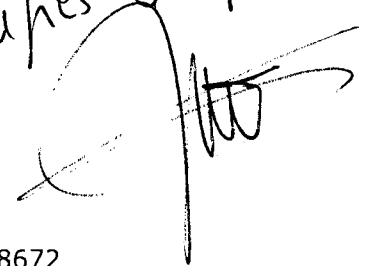
SIRET : 89440811100017

" certifiés conformes "

S B

AGC DE LA LOIRE
3 RUE CLAUDE ODDE BP 30631

42041 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Certifiés conformes


Tél : 0477928672

Fax :

E-mail : agc42stpriest@42.cerfrance.fr

2SABC
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 100 chemin de la Croix Mazenod, 42320 VALFLEURY
894 408 111 RCS SAINT ETIENNE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 18 736,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 736,93 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 67 478,22 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Sandra BONJOUR

